



Pour vivre mieux ensemble

## Le co-habitat arrive en France !

Une formule qui a séduit la communauté de communes de Mimizan par ses atouts humains, environnementaux et économiques.

Après avoir fait de nombreux adeptes en Italie, au Québec, au Danemark et en Suisse, cette façon d'envisager le logement autrement séduit de plus en plus. De quoi s'agit-il exactement ? **Des habitants se réunissent volontairement et conçoivent leur habitat pour y vivre ensemble.** Pour autant, ce n'est en rien un lieu communautaire. Chacun dispose de son espace privatif, tout en agrandissant sa propriété à travers des espaces partagés : jardin, atelier de bricolage, salle de jeux pour les enfants, buanderie, chambre d'amis, salle de gym, etc.

Tout commence avec le « recrutement » des futurs habitants : rejoignez l'aventure !

Des réunions publiques sont régulièrement organisées à la communauté de communes à Mimizan.

+ d'infos : 05 58 09 44 53  
[www.univ-tlse2.fr/cerises](http://www.univ-tlse2.fr/cerises)



L'information aux habitants a commencé sur la place du marché...

## Ils sont tentés par l'aventure...

### Roger, 72 ans, veuf et retraité

« Je suis seul depuis deux ans, mais encore très actif ! J'adore jardiner et si on a un potager, je partagerais volontiers mon savoir avec les autres et notamment les enfants : cela me manque de ne pas avoir de contact avec des jeunes. J'avoue aussi que je me sentirai plus en sécurité en connaissant bien mes voisins. Si ce type de projet se développe, il pourrait lutter contre l'isolement des personnes âgées et peut-être même leur éviter la maison de retraite : il suffit souvent juste d'un peu d'entraide pour qu'elles puissent rester chez elles. »

### Olivier et Vanessa, 39 et 35 ans, deux enfants de 2 et 5 ans

« Nous n'avons pas l'argent pour acheter notre propre logement, mais cette formule a l'air abordable ! De plus, l'idée d'avoir des voisins que l'on choisit et qui nous ont choisis est réconfortante. On se dit que s'il y a d'autres parents, on pourra se garder mutuellement les enfants. Cela nous sécurise aussi de savoir que nos enfants, quand ils seront plus grands, pourront aller sonner chez les voisins en cas de problème. Et peut-être pourrions-nous nous grouper pour acheter des paniers de légumes bio, prendre des places de spectacles ? »

### Sabine, 28 ans, chef d'agence bancaire

« J'arrive de Paris et je viens d'être mutée dans la région. J'adore la nature et j'ai choisi Mimizan car j'en avais assez de la ville. Mais ici, je ne connais personne. Cet habitat collectif me permettrait de rencontrer tout de suite des gens. Là où je vivais jusqu'à présent, on faisait régulièrement des repas de quartiers... J'aime cette convivialité. Pourtant, hors de question pour moi de vivre une aventure de communauté, comme mes parents après 68 : je tiens trop à ma vie privée ! »

... Et vous ? Renseignez-vous !



INNOVAPIN 2010

et avec le concours de :



# Six bonnes raisons d'opter pour le co-habitat à Mimizan

## 1 • Il est moins cher et lutte contre la spéculation

Le co-habitat coûte en général 30 % de moins qu'un habitat ordinaire, en raison de l'absence de promoteur, d'agent immobilier et autres. Ainsi, des personnes qui ne pourraient acquérir un logement peuvent devenir propriétaires. L'achat par la communauté de communes de Mimizan permet également de faire baisser le prix d'achat du logement et lutte contre la spéculation financière, très forte aux abords de la côte : de 360% jusqu'à 641% en 10 ans sur certaines parcelles ! Enfin, bénéficier d'espaces communs permet d'économiser sur le coût global.

**Le co-habitat lutte contre l'exclusion et la spéculation**

pourraient venir acquérir un logement. L'achat par la communauté de Mimizan permet également d'achat du logement

## 2 • Il favorise la convivialité

Dans un monde de plus en plus individualiste, où règne la loi du chacun pour soi, le co-habitat renoue avec une notion fondamentale du vivre ensemble : la convivialité. Il permet une entraide entre voisins, un échange de services bien appréciés. Partager des espaces rapproche les habitants, donne de multiples occasions de se croiser, de pratiquer des activités en commun – cours de jardinage, apéros improvisés... – sans que rien ne soit obligatoire pour autant.

**Le co-habitat est un collectif choisi mais pas subi**

une entraide entre services bien appréciés rapproche les multiples occasions de pratiquer des activités en commun

## 3 • Il encourage la mixité sociale et générationnelle

Le projet de co-habitat de Mimizan encourage la formation d'un groupe de personnes issues de couches sociales mélangées (ouvriers, employés, cadres) ainsi que de différents couples avec jeunes retraités... Là encore, le co-habitat permet de dépasser le repli sur soi, sur l'identique des tensions et des in-compréhensions entre les groupes. Ici, chacun apportera sa richesse humaine, sa spécificité, pour la faire partager aux autres. Il s'agit d'un système de cooptation, c'est-à-dire que le groupe décide ensemble quels seront ses membres.

**Le co-habitat permet de dépasser le repli sur soi, sur l'identique**

rentes générations : enfants, célibataire, notre monde actuel univers, entraînant compréhensions entre



**ci-contre** : croquis et photos d'habitats collectifs en bois à travers le monde (crédits photos : Armelle Canchon).

Dans le projet de co-habitat de Mimizan, ce sont les futurs habitants qui choisiront de A à Z à quoi ressemblera leur logement, en fonction de leurs besoins et envies.

## 4 • Il implique les habitants dans le choix de leur mode de vie

Ce sont les habitants eux-mêmes qui définissent leur habitat : le nombre de mètres carrés que chacun désire, ce qu'ils veulent ou pas mettre en commun. Pour les aider, à des spécialistes : architectes, paysagistes, socio-économistes... En impliquant les gens dans le choix de leur lieu de vie, on renforce l'autonomie de chacun, on annule les actes d'incivilité dans les parties communes puisqu'elles appartiennent au groupe.

**Le co-habitat, c'est prendre sa vie en main**

## 5 • Il permet le développement d'un habitat respectueux de l'environnement

Plus que jamais, les enjeux d'environnement sont au cœur de nos problématiques de société. Le projet co-habitat bois de Mimizan s'implique dans la lutte contre le réchauffement climatique en souhaitant développer un habitat 100% écolo. Maison en bois, chauffage solaire, isolation performante... Si toutes nos maisons étaient en bois, nous économiserions chaque année l'équivalent de la production de onze centrales nucléaires...

**Le co-habitat, une éco-construction soucieuse de la planète**

## 6 • Il contribue au développement de la filière bois et à la création d'activités

Dans le projet de co-habitat de Mimizan, où le pin fait partie de la culture et de l'économie locales, les maisons seront construites en pin des Landes. En outre, la vie quotidienne des habitants constituera un potentiel d'activités de commerce, de services ou de production. Durant des siècles, le style des régions a été dicté par les filières locales : renouer avec cette tradition relève du bon sens, s'inscrit dans une approche de développement durable et permet de créer une dynamique pour l'emploi.

**Le co-habitat participe à l'élan économique de la région**